

93^e CONGRÈS DE L'ACFAS À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Colloque « 409 » - Section « 400 » Sciences sociales

Thème du colloque

Souveraineté(s) africaines en tensions : ressources stratégiques, récits politiques et redéfinition des rapports de force



APPEL À COMMUNICATIONS

Date limite : 18 janvier 2026

Le présent appel à contribution vise à organiser un colloque intitulé « Souveraineté(s) africaines en tensions : ressources stratégiques, récits politiques et redéfinition des rapports de force » dans le cadre du **93^e congrès** de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) qui aura lieu à l'Université du Québec à Trois-Rivières du 11 au 15 Mai 2026. Notre colloque se déroulera sur deux jours, précisément les **14 et 15 mai 2026**.

Argumentaire

Loin d'être simplement une question juridique d'autodétermination et de liberté d'expression, la souveraineté se rapporte très régulièrement à la capacité (ou non) d'accomplir des choix pour soi et de les assumer totalement, à l'intérieur et hors de ses frontières. Voilà pourquoi la souveraineté se situe en amont de la formation de l'État et irrigue celle-ci en permanence pour sa pérennisation. La compréhension africaine de la souveraineté, faite d'apports endogènes, nourrie d'influences extérieures depuis la rencontre avec l'Occident, est fondée toujours sur une conception autoritaire de l'État autant que sur des rapports inégalitaires, voire déshumanisants. Elle nous oblige, en Afrique, à réviser les anciens paradigmes pour une africanité renouvelée (Kippré, 2014). Cela fait observer que la conception capacitaire est une conception qui s'intéresse non seulement au rôle de l'État et des moyens qu'il déploie pour remplir ce rôle mais encore à sa responsabilité devant sa population et par rapport à la communauté internationale. Or la souveraineté juridique ou politique est purement statique et s'arrête seulement à l'idée que cette dernière est un attribut de l'État (Defarge, 2008).

Alors que le système international traverse une zone de turbulences sans cesse croissante, l'on observe que la notion de souveraineté connaît un regain de centralité en Afrique. Des ruptures diplomatiques aux réformes minières, des stratégies de réappropriation numérique à la mise à distance des acteurs occidentaux, les États africains – tout comme leurs sociétés civiles – réinvestissent le vocabulaire, les pratiques et les récits de la souveraineté. Il est aussi avancé que l'appréhension de la souveraineté de cet État africain reste liée à l'entretien par la communauté internationale de la croyance en la réalité de celui-ci (Sindjoun, 2009).

Ce colloque propose d'interroger les souverainetés africaines non simplement ou uniquement comme une donnée juridique ou un héritage historique, mais comme des pratiques en tension, à la fois réappropriées, reconfigurées et instrumentalisées dans un contexte postcolonial encore marqué par l'asymétrie. Autrement dit de quelle souveraineté s'agit-il ? Et quels en sont les effets politiques, économiques et symboliques ?

Dès lors, le constat que la souveraineté en Afrique n'est pas une réalité univoque, mais un registre pluriel d'action, de résistance et parfois de contournement, constitue le fil rouge devant orienter ce colloque. En cela la souveraineté peut être :

- Un levier de renégociation des contrats énergétiques et miniers ;
- Un récit de réaffirmation nationale dans un espace global traversé par les rivalités (Russie, Chine, États-Unis, Turquie, Golfe, Europe) ;
- Un outil politique de légitimation, voire de répression, mobilisé par certains régimes face à la contestation.

Dans cette perspective, le colloque se structure autour de deux axes analytiques complémentaires :

Axe 1 – Ressources stratégiques, conditionnalité et souverainetés fragmentées

Plutôt que de postuler un mouvement uniforme de « reprise de contrôle », il s'agira d'explorer les dynamiques d'accès, de contrôle et de conditionnalité qui entourent les ressources stratégiques (ressources minières, hydrocarbures, terres rares, données, infrastructures critiques). Seront particulièrement bienvenues les communications qui interrogent :

- Les accords hybrides mêlant sécurité et extraction ;
- Les formes de dépendance numérique (*cloud souverain, data centers, cybersécurité*) ;
- Les arbitrages des états africains dans les nouveaux jeux d'influence autour des ressources.

Axe 2 – Pratiques politiques de la souveraineté et dispositifs symboliques de résistance

Cet axe porte sur les usages politiques, sociaux et symboliques de la souveraineté dans les arènes internes et internationales. Il interroge la souveraineté comme outil de gouvernementalité (au sens foucaldien), mais aussi comme dispositif performatif de légitimation et d'auto-affirmation. Sont attendues ici des contributions sur :

- Les mises en scène diplomatiques de l'autonomie (discours, sommets, ruptures symboliques) ;
- Les usages souverainistes dans les contextes autoritaires ou militaires (ex. Sahel, rdc, Tchad) ;
- Les formes de résistance de la société civile face à des souverainetés étatiques prédatrices ou excluantes ;
- Les enjeux de droits humains, de violence d'état et de reconfiguration des normes de gouvernance

Le comité organisateur et scientifique du colloque invite les universitaires, les professionnels, doctorants ainsi que la communauté scientifique internationale à soumettre des intentions de communication portant sur les thèmes susmentionnés, tout en étant ouvert à d'autres sujets pertinents. Par ailleurs, **les contributions les plus pertinentes**, après évaluation par les pairs, seront retenues dans la perspective de publication d'un numéro spécial dans une revue ou d'un ouvrage collectif.

Bibliographie

Defarge, P.M., 2008. *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin.

Kippré, P., 2014. *Le concept de souveraineté en Afrique*, Paris, L'harmattan.

Sindjoun, L., 2009. « L'explication de l'Afrique dans les relations internationales : Tout est possible », *RCEI*, n°002.

Consignes aux contributeurs et contributrices

Le comité vous invite à soumettre un résumé de 300 mots maximum, incluant le sous-axe correspondant à l'axe choisi, le titre, le nom, l'affiliation de chaque participant avec l'objet du courriel « Colloque 409 Acfas 2026 », à l'adresse : acfash colloque409@gmail.com au plus tard le **18 janvier 2026**. Veuillez également joindre une courte notice biographique (environ 120 mots).

Les conférenciers et conférencières retenus s'engagent à prendre part à l'ensemble des présentations orales pendant toute la durée du colloque. À noter que, compte tenu de la politique linguistique de l'Acfas, les présentations orales et les textes doivent être exclusivement **en français**. Par ailleurs ceux-ci devront envoyer leur article complet **anonymisé** d'environ 5000 mots au plus tard le **25 Avril 2026**. Les communications par visioconférence seront acceptées, cependant le comité encourage fortement les communications en présentiel, lesquelles seront favorisées.

Important: Vous êtes appelés à vous inscrire sur le site de l'Acfas (acfash.ca).

NB: Les délais d'obtention de visa nécessitant plusieurs mois, les personnes résidentes de l'extérieur du Canada souhaitant participer en personne au colloque à Trois-Rivières sont invitées à soumettre le plus tôt possible leur proposition au comité afin d'accroître leur chance d'obtenir un visa à temps.

Déroulement du colloque

Les organisateurs du colloque « **409** » s'activeront pour trouver des sources de financement qui permettront la prise en charge des pauses-café et du cocktail pendant la durée du colloque. Un remboursement partiel des frais liés à certaines commodités de participation en présentiel au congrès pourrait également être envisagé le cas échéant.

Comité organisateur et scientifique

Président du comité organisateur et scientifique

- **Manassé Aboya Endong**, *Professeur Titulaire des Universités, Doyen, Université d'Ébolowa, Cameroun (Co-responsable du colloque)*

Comité scientifique

- **Samba Diakité**, *Professeur Titulaire des Universités, Université Alassane Ouattara de Bouake, Côte d'Ivoire*
- **Steeve Nzegho Dieko**, *Maître de Conférences, Université Omar Bongo, Gabon*
- **Édouard Épiphane Yogo**, *Enseignant-chercheur, Université de Yaoundé II, Cameroun*

Comité organisateur

- André Narcisse **Ngon**, *Université de Douala*, Cameroun (Responsable du colloque)
- Sarah **Moya**, *Coresight Strategies/Université Paris 3*, France (Co-responsable)
- Cyrille Léandres **Ngon**, *Université de Bamenda*, Cameroun (Co-responsable)
- Abdel Salam **Pekekue Aretouyap**, *Université de Buea*, Cameroun (Co-responsable)
- Amour Joël **Ombassa**, *Université du Québec à Trois-Rivières*, Canada (Co-responsable)
- Christine Gaëlle **Ebongue Manga**, *Diplomate, Ministère des relations Extérieures*, Cameroun, (Co-responsable)
- Freddy Cyriac **Lagme**, *Université de Douala*, Cameroun (Membre)
- Chantal Marguerite **Embiede Eballa**, *Institut des Relations Internationales du Cameroun*, Cameroun (Membre)
- Géraldine Gwladys **Avoula Bindzi**, *Université d'Ébolowa*, Cameroun (Membre)
- Hélène Florence **Ngah**, *Diplomate, Ministère des relations Extérieures*, Cameroun, (Membre)
- Andréa **Laquet**, *ILERI, Lyon, France* (Membre)
- Franck Michael Akpa Akpro **Gnagne**, *Université Alassane Ouattara*, Côte d'Ivoire (Membre)

Calendrier

- **10 décembre 2025 au 18 janvier 2026** : Période de soumission des propositions
- **31 janvier 2026** : Notification des contributeurs dont les propositions seront retenues
- **15 avril 2026** : Transmission du programme final
- **20 avril 2026** : Date limite pour la remise des présentations (*PowerPoint*) et des articles complets. Les modalités de soumission des articles seront communiqués ultérieurement aux auteurs des propositions retenues.
- **14 et 15 mai 2026** : Colloque à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada.